



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

/

Délibération n° 2026D09

Le Conseil d'administration, convoqué le 25 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Flora – EHPAD Saint Pierre : 26 La Maladrie - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS, le 4 mars 2026 à 18h00, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Etaient présents :

<i>Nom Prénom</i>	<i>Emargement</i>
AIRIAU Guy	<i>Présent</i>
BARRETEAU Marcelle	<i>Présente</i>
CHATELIER Christiane	<i>Absente</i>
GIRAUD Valérie	<i>Présente</i>
GOTTHARDT Béatrice	<i>Présente</i>
GUERIN Aurélie	<i>Présente</i>
GUERINEAU Claude	<i>Présent</i>
Guy PLISSONNEAU	<i>Présent</i>
HERMOUET Delphine	<i>Présente</i>
MORINEAU Pascal	<i>Présent</i>
PROUTEAU Xavier	<i>Excusé</i>
RENAUD Jean Pierre	<i>Absent</i>
TENAUD Gérard	<i>Présent</i>

OBJET : Approbation de l'ERRD 2025 du budget annexe EHPAD Pays de Palluau Multisites

Vu la réforme de la tarification des EHPAD du 21 décembre 2016,

Monsieur le Président informe l'assemblée que le budget EHPAD Pays de Palluau Multisites n'est plus soumis à rendre un compte administratif mais un Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) transitoire reprenant les opérations réelles de 2024 correspondant à l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses (EPRD) voté en N-1.

Il est fait lecture de l'ERRD par grands groupes de dépenses et recettes, le cadre complet est annexé à la délibération.

DEPENSES	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
GROUPE 1	829 062,12	76 971,70	51 282,96	957 316,78
GROUPE 2	1 358 455,20	974 665,60	1 988 933,60	4 322 054,40
GROUPE 3	956 956,39	6 224,27	45 537,74	1 008 718,40
TOTAL	3 144 473,71	1 057 861,57	2 085 754,30	6 288 089,58

RECETTES	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
GROUPE 1	2 814 843,13	1 005 080,61	2 188 133,32	6 008 057,06
GROUPE 2	143 906,73	41 626,83	80 784,86	266 318,42
GROUPE 3	28 420,59	64,81	151,21	28 636,61
TOTAL	2 987 170,45	1 046 772,25	2 269 069,39	6 303 012,09

RESULTAT	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
DEPENSES	3 143 471,65	1 057 861,57	2 085 754,30	6 287 087,52
RECETTES	2 987 170,45	1 046 772,25	2 269 069,39	6 303 012,09
TOTAL	-156 301,20	-11 089,32	183 315,09	15 924,57

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2025

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUS	REALISEES	PREVUS	REALISEES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	827 115,00 €	957 316,78 €	5 834 382,53 €	6 008 057,06 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	5 004 136,58 €	4 322 054,40 €	174 750,00 €	266 318,42 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	448 435,94 €	1 007 718,34 €	- €	28 636,61 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	6 279 737,52 €	6 287 087,52 €	6 009 132,53 €	6 303 012,09 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	15 924,57 €	270 604,99 €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	6 279 737,52 €	6 303 012,09 €	6 279 737,52 €	6 303 012,09 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2025

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	15 924,57 €	270 604,99 €	- €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	107 095,02 €	105 702,73 €	- €	- €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs versés au résultat
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	- €	- €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			- €	- €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	107 095,02 €	121 627,30 €	270 604,99 €	- €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	- €	121 627,30 €	163 509,37 €	- €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	1,93%	2,72%	0,00%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2025

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	163 509,37 €	- €	- €	121 627,30 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	98 400,00 €	98 702,71 €	1 651 000,00 €	13 725,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	2 385 000,00 €	1 117 380,56 €	884 000,00 €	83 078,79 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	2 207,49 €	- €	- €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	2 648 909,37 €	1 218 270,76 €	2 335 000,00 €	218 429,09 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	311 909,37 €	997 841,67 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	2 648 909,37 €	1 218 270,76 €	2 648 909,37 €	1 218 270,76 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- D'approuver l'ERRD de l'année 2025 du budget annexe EHPAD Pays de Palluau Multisites
- De voter et arrêter les résultats définitifs tels qu'ils ont été annoncés précédemment
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir.

Envoyé en préfecture le 14/03/2026

Reçu en préfecture le 14/03/2026

Publié le

ID : 085-200102408-20260306-2026D09-DE



- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre
Le 5 mars deux mille vingt-six,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 26 mars 2026.
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.